

LES TROUBLES LIÉS AUX SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

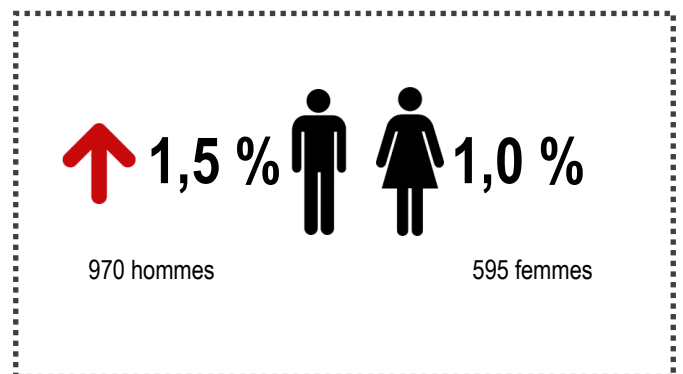
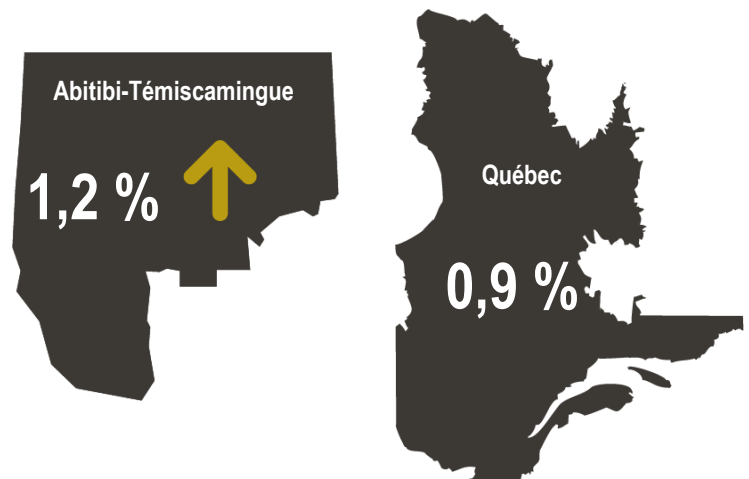
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

En 2017-2018, près de 1 600 personnes de 12 ans et plus en Abitibi-Témiscamingue étaient atteintes d'un trouble lié aux substances psychoactives (TLS), ce qui représente 1,2 % de la population. Cette proportion est significativement plus élevée que celle du reste du Québec (0,9 %). Dans la région, les hommes (1,5 %) étaient plus nombreux que les femmes (1,0 %) dans cette situation.

Une substance est qualifiée de psychoactive lorsque sa consommation produit un effet sur le système nerveux central. Parmi les substances psychoactives, on retrouve entre autres l'alcool, le cannabis, les opioïdes, les médicaments (sédatif, hypnotique, tranquillisant, stabilisateur d'humeur, antipsychotique, antidépresseur) et les substances psychoactives illicites. Leur consommation excessive et/ou régulière peut entraîner des troubles liés aux substances (TLS). Ces troubles regroupent trois catégories particulières :

- les troubles de l'utilisation d'une substance (TUS), soit l'abus et la dépendance, des troubles qui résident dans le mode de consommation de la substance ;
- les troubles induits par une substance, c'est-à-dire les troubles mentaux (une psychose toxique par exemple) et les maladies physiques (comme une cirrhose du foie) qui découlent directement de la consommation de la substance ;
- les intoxications, soit les états de perturbations physiques et cognitives suivant un épisode de consommation.

À noter : les termes utilisés pour les définitions proviennent de l'INSPQ ([lire ici](#)) et diffèrent notamment de ceux du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM)*.

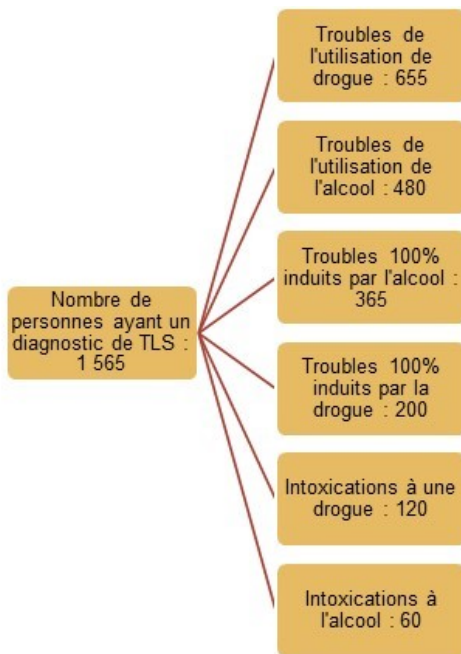


LES TROUBLES LIÉS AUX SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Évolution dans le temps :

De 2001-2002 à 2017-2018, la proportion de personnes de 12 ans et plus ayant reçu un diagnostic de TLS a peu varié dans la région, de 1,1 % à 1,3 %. Cette stabilité s'observe aussi au Québec, où la proportion s'est maintenue autour de 1,0 % durant toute la période étudiée.

Selon la catégorie de TLS :



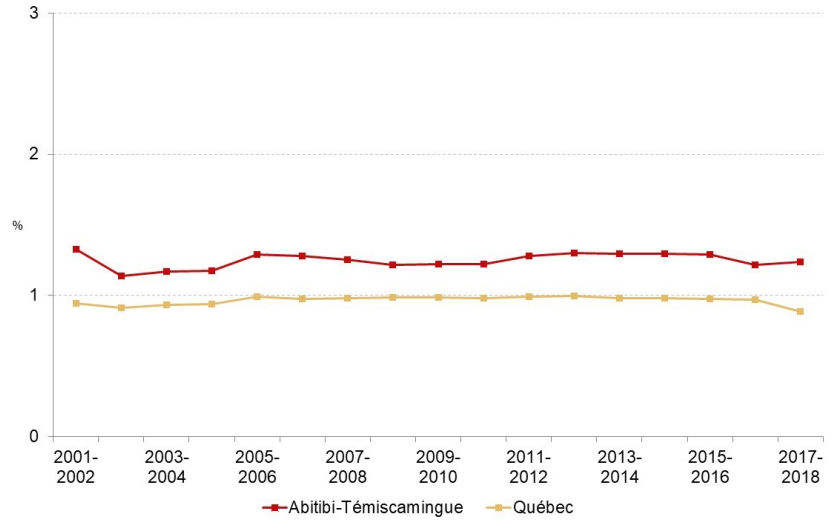
La somme de ces catégories s'avère supérieure au total de 1 565 car une personne a pu être atteinte de plus d'un trouble durant l'année financière 2017-2018.

Note :

L'information contenu dans ce document provient de bases de données administratives du réseau de la santé et des services sociaux. Elle est donc le reflet de l'utilisation des services par la population (services médicaux rénumérés à l'acte et hospitalisations) et de l'organisation des services dans chaque territoire. Par conséquent, les données présentées sous-estiment la prévalence des TLS dans la population, et notamment dans la MRC de Témiscamingue, également en raison de la proximité des services ontariens utilisés par la population de ce territoire.

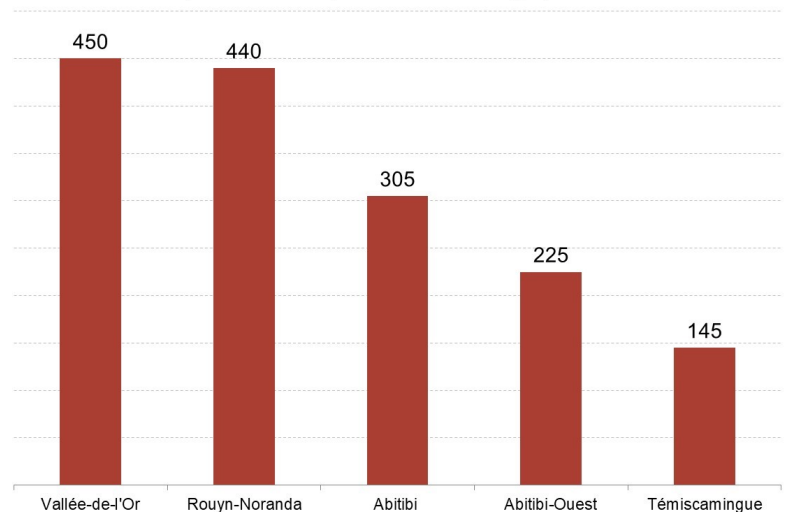
Source : INSPQ, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ).

Proportion (%) de la population de 12 ans et plus ayant reçu un diagnostic de TLS, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001-2002 à 2017-2018



Selon la MRC :

Nombre de personnes de 12 ans et plus ayant reçu un diagnostic de TLS, selon les MRC, Abitibi-Témiscamingue, 2017-2018



Rédaction : Guillaume Beaulé, Direction de santé publique

Collaboration : Myriam Rannou-Cadieux, Direction des services multidisciplinaires-support à la pratique professionnelle et aux programmes

Mai 2021

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

